

Eté 2026

RANDO'MIAM

CONDITIONS GÉNÉRALES

Réservation

- **Réservation min. 24h à l'avance**
- Pas de nombre minimum de participants requis
- Les prix s'entendent par personne, en franc suisse
- Les frais bancaires ou de cartes de crédit sont à la charge du client
- Inscription et paiement obligatoires par versement avec une preuve de paiement, par débit à distance de la carte de crédit ou directement à la réception de Nendaz Tourisme
- Le paiement total de la réservation doit être effectué lors de la réservation
- Aucun départ et aucune prestation ne seront tolérés sans paiement du montant total de la réservation.

Changement de la réservation

- Toute modification doit être annoncée au plus tard 24h avant le départ à l'organisateur
- Les modifications de dates sont possibles selon les disponibilités
- En cas d'absence du client le jour du départ, aucun remboursement ne sera versé et l'activité ne pourra pas être remplacée.
- Toute modification des prestations proposées par l'offre (changement de menu ou autre) est à la charge du client.

Annulation

- En cas de mauvais temps, seuls les participants décident du maintien ou de l'annulation de l'activité
- En cas de maladie ou d'une incapacité à effectuer l'activité, le client informe l'organisateur au minimum 24h à l'avance.

Frais d'annulation

- En cas d'annulation, les frais suivants sont perçus : 50% 1 jour avant le départ, 100% le jour du départ.

Assurance

Chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance. Elle n'est pas comprise dans le prix du forfait.

Responsabilité

La navette de Nendaz à Veysonnaz n'attend pas les retardataires.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage.

Chaque participant est tenu de se renseigner de la météo et des conditions avant son départ.